Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/05/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/05/2022
Département de publication : (75) Paris
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=290780
N° d'annonce : 603468

EGAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 21.400.000 €

Siège social : 33 Avenue du Maine 75015 PARIS

799 956 123 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 20 avril 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er mai 2022 à l'adresse suivante : **62-68 rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGIgTvVQ
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGIgTvVQ

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)